

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Rhône-Alpes dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [i](#) [n](#) [v](#) [i](#) [d](#) [e](#)



HOSPICES CIVILS DE LYON

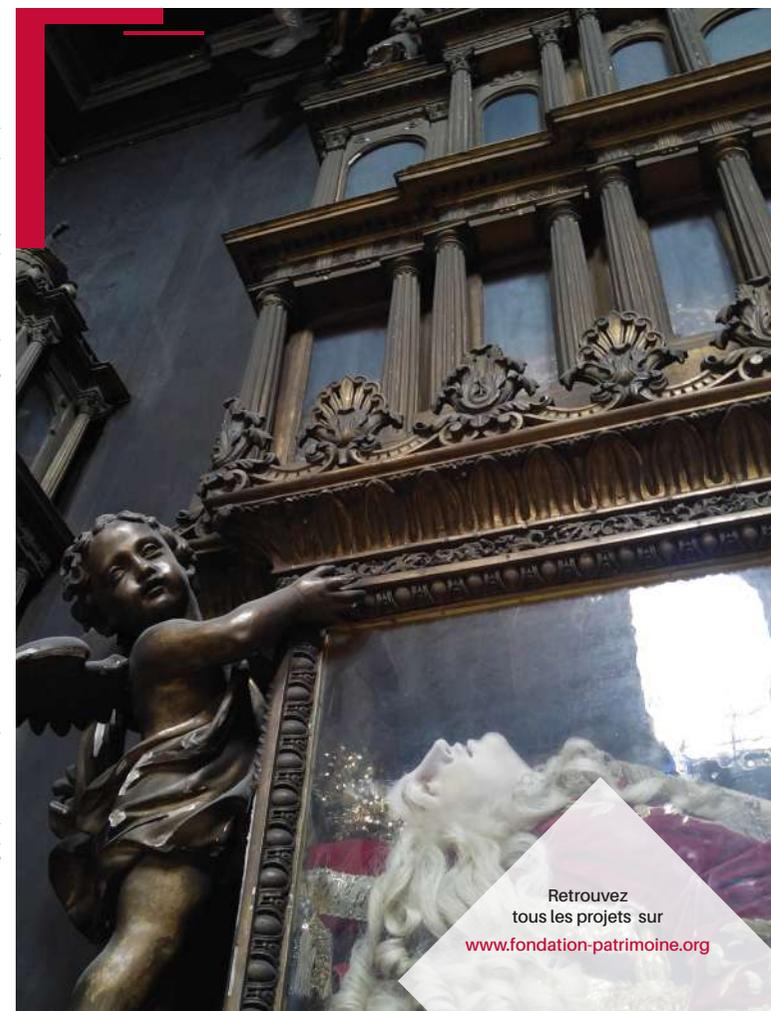
3, quai des Célestins
BP 2251
69229 Lyon Cedex 02
04 72 40 75 74
serguei.piotrovitch-dorlik@chu-lyon.fr
www.chu-lyon.fr/fr/chapelle-de-lhotel-dieu



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

La Chapelle de l'Hôtel-Dieu : Chapelle des Reliques et Transept Nord



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

LA CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU, CONÇUE AU 17^E SIÈCLE AVEC L'HÔPITAL, EST UN ÉDIFICE MAJEUR DU PATRIMOINE HOSPITALIER ET DU BAROQUE LYONNAIS.

L'Hôtel-Dieu constituait au 17^e siècle l'un des nouveaux points de repères d'un pouvoir laïc, avec l'Hôtel de Ville, l'hôpital de la Charité et la loge du Change. Aujourd'hui, il compose un nouveau pôle patrimonial à Lyon.

La place de l'Hôpital, intime et conviviale, est le cœur battant du quartier redynamisé. Elle est la porte d'entrée de l'hôpital des Quatre-Rangs et sa chapelle, édifiées au 17^e siècle le long de la seule voie traversante de Lyon.

Sur le modèle italien, les recteurs de l'hôpital ont associé un hôpital au plan en croix caractérisé par son dôme, et une grande église. Celle-ci a été construite sur les lieux mêmes du premier hôpital du Pont du Rhône (12^e siècle), et de celui de 1493 où officia François Rabelais.

Son architecture baroque adaptée à l'hôpital, ses œuvres remarquables des 17^e, 18^e et 19^e siècles, et son grand décor en trompe-l'œil font de la chapelle un monument majeur du patrimoine hospitalier et lyonnais.

La chapelle des Reliques et le transept nord

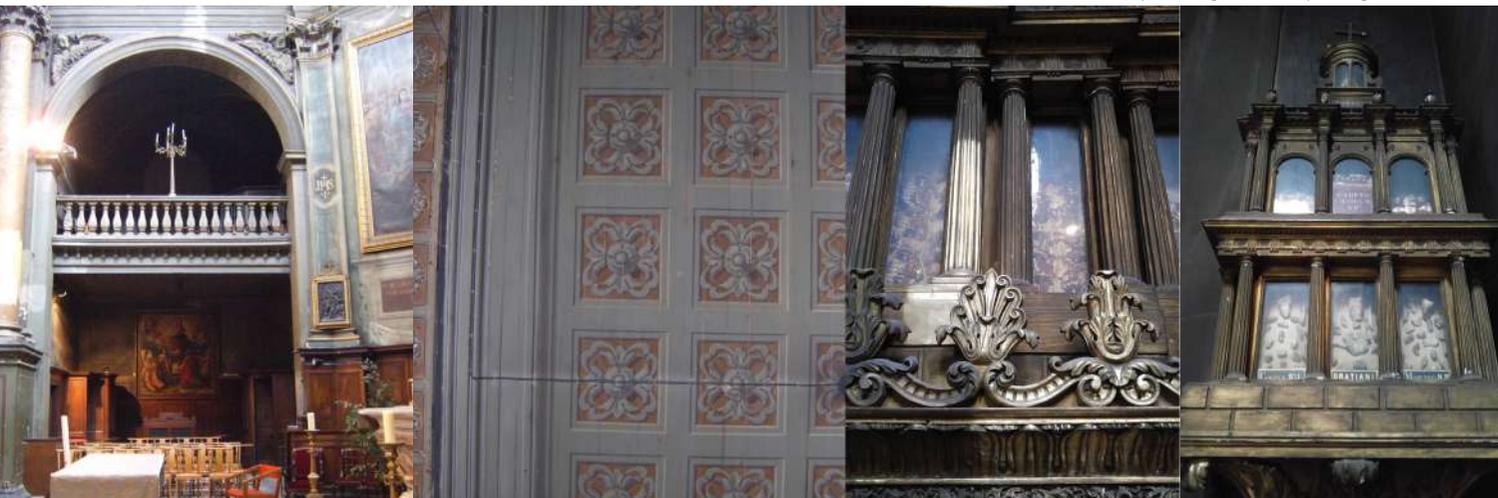
Aux Hospices Civils de Lyon, nous restaurons la chapelle depuis 2012. En 2020, nous restaurerons la chapelle Sainte-Marthe, et souhaitons **redonner leur éclat au transept nord et à la chapelle des Reliques**. Le transept nord présente une tribune qui associait la chapelle à l'hôpital : les patients accédaient ainsi à la chapelle directement depuis les dortoirs des Quatre-Rangs. Le grand reliquaire est l'une des œuvres majeures de la chapelle. Offert par le Cardinal de Bonald en 1849, pas moins de 651 saints figurent au « catalogue des Saintes Reliques exposées ».

LES CONTREPARTIES

Voir sur la page : www.fondation-patrimoine.org/1572

Montant des travaux	410 483 € pour cette tranche
Objectif de collecte	281 483 € pour cette tranche
Début des travaux	Septembre 2020

Crédit photos © Mériquet-Carrère/Tekosphotos/Sergueï PIOTROVITCH D'ORLIK



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

La Chapelle de l'Hôtel-Dieu : Chapelle des Reliques et Transept Nord

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/1572

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La Chapelle de l'Hôtel-Dieu : Chapelle des Reliques et Transept Nord

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre